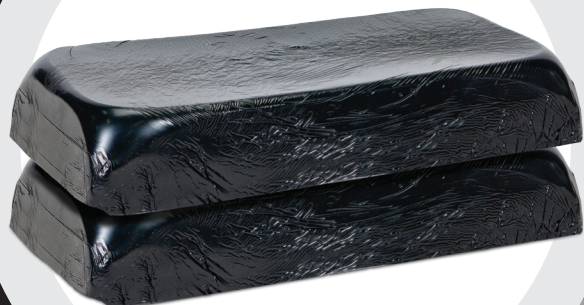


# Easy-Melt™ Type 2 Faible odeur

BITUME OXYDÉ

 **COMMERCIAL**



N° D'ARTICLE : 0760098

QUANTITÉ PAR PALETTE : 48

DIMENSIONS DE LA PALETTE :

102 cm x 133 cm (40 po x 53 po)

DIMENSIONS : 22,7 kg (50 lb)

Remarque : toutes les valeurs déclarées sont nominales.  
Uniquement disponible dans l'est du Canada.

Atténue l'accumulation d'humidité et s'applique facilement. Utilisez l'Asphalte Easy-Melt Type 2 Faible odeur de IKO (bitume oxydé) lors de votre prochain projet de toiture commerciale.

- FACILE À ENTREPOSER
- POLYVALENT

## Easy-Melt Type 2 Faible odeur

BITUME OXYDÉ

### Imperméabilisation et hydrofugation

L'Asphalte Easy-Melt Type 2 Faible odeur de IKO est un matériau imperméabilisant qui a fait ses preuves. Il convient à des applications d'imperméabilisation et d'hydrofugation sélectionnées.

### Polyvalent

L'Asphalte Easy-Melt Type 2 Faible odeur de IKO est un bitume oxydé conçu pour être utilisé avec les feutres organiques, les feutres de fibres de verre, les membranes de bitume modifiée, les isolants et les panneaux de support pour les toits à pentes de 0 à 1:12 (0 à 8 %).\*

### Offert en sac

La moitié du poids des barils d'asphalte, l'Asphalte Easy-Melt Type 2 Faible odeur de IKO est offert en emballage de sacs rectangulaires en polyéthylène de 22,7 kg (50 lb) qui s'entreposent facilement.

### Respectueux de l'environnement

L'emballage du produit s'élimine dans le fondoir, contribuant à faire fondre l'asphalte et ne laissant aucun résidu. Ce produit à faible odeur facilite le travail des entrepreneurs sur le chantier.

\* Peut être utilisé sur d'autres pentes raides. Communiquez avec le Soutien technique de IKO.

# Easy-Melt™ Type 2 Faible odeur

BITUME OXYDÉ



# COMMERCIAL



## L'Asphalte de Type 2 Faible odeur de IKO

satisfait à toutes les exigences des spécifications CSA A123.4-M, Type II ainsi qu'à celles de la norme UL 55A.

*Veuillez consulter le représentant technique IKO de votre secteur pour connaître les pentes spécifiques acceptables.*

CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	VALEUR NOMINALE	MÉTHODE D'ESSAI	LIMITE MINIMALE DE LA NORME
Point de ramollissement :	°C (°F)	✓	ASTM D36	MIN : 75 (167) MAX : 83 (181)
Pénération à 0°C (32°F) :	dmm	✓	ASTM D5	MIN : 10
Pénération à 25°C (77°F) :	dmm	✓	ASTM D5	MIN : 20 MAX : 30
Point d'éclair :	°C (°F)	>274 (>525)	ASTM D92	MIN : 260 (500)
Solubilité dans le TCE :	%	✓	ASTM D2042	MIN : 99,0
TEV* à 75 cps :	°C (°F)	228 (442)	ASTM D4402	± 13 (25)
TEV* à 125 cps :	°C (°F)	212 (414)	ASTM D4402	± 13 (25)

\* Température d'équiviscosité. Consulter aussi les fiches signalétiques no 1216 de Brampton, no 1316 de Calgary, no 1516 CRC de Toronto et no 1816 de Wilmington. Les données contenues dans la présente fiche technique, qui résultent d'essais en laboratoire et de mesures en cours de production, sont réputées être exactes et fiables et sont fournies aux utilisateurs aux seules fins d'examen, d'étude et de vérification. Rien dans la présente ne constitue une garantie que le fabricant pourrait être légalement tenu d'honorer. Le fabricant décline toute responsabilité à l'égard de toute supposition ou erreur d'interprétation de la part du lecteur.